

## Bécasseau violet, *Calidris maritima* (Brünnich, 1764)

Synonyme : Bécasseau maritime

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

### Description de l'espèce

Le Bécasseau violet est un limicole de petite taille. Il se reconnaît à sa forme trapue et à son plumage très foncé, presque noir, contrastant avec le dessous blanc et les pattes courtes qui varient de l'ocre brun au jaune orangé. La tête, brun sombre uniforme, porte parfois de chaque côté une petite tache blanche devant l'œil, visible de près. Le bec, légèrement arqué à son extrémité est sombre avec la base jaune. En plumage nuptial, le dessus de la tête est brun foncé avec des liserés beiges, les côtés rayés de brun et blanc crème, avec le sourcil pâle et une bride brune. Les scapulaires et dorsales sont en partie tachetées et terminées de roux et de blanchâtre. La poitrine est plus ou moins tachetée.

Excepté la taille, le dimorphisme sexuel n'est pas marqué chez le Bécasseau violet, la femelle étant de taille légèrement supérieure.

En plumage internuptial, observé à faible distance, on distingue le dessus du corps brun noir à reflets violacés, avec de larges liserés gris bleu. La poitrine est brun gris, le ventre blanc plus ou moins rayé de brun, les flancs et les sous-caudales blanchâtres, tachetés de brun gris.

Le jeune diffère de l'adulte surtout par le haut du dos uniforme, les bordures rousses à jaunâtre des rémiages cubitales et des rectrices et les liserés brun roux des couvertures alaires [6].

La mue complète de l'adulte intervient entre juin-juillet et mi-octobre, la mue partielle en avril-mai.

En vol, le Bécasseau violet paraît très sombre avec le ventre blanc et les ailes portent une barre alaire pâle peu visible. Il se déplace rapidement, souvent à faible altitude.

Le répertoire vocal paraît limité, en particulier sur les sites d'hivernage. En période de nidification, les manifestations vocales sont plus intenses et diversifiées. On note principalement des cris vifs et des trilles doux avec roulades (JCR, CD2/pl.43).

Longueur totale du corps : 20 à 22 cm. Le poids oscille entre 70 g pour le mâle et 90 g pour la femelle, avec des extrêmes de 50 à 105 g [6 ; bg58].

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le plumage du Bécasseau violet uniformément sombre et le corps robuste et rond sur de courtes pattes excluent toute confusion avec d'autres bécasseaux. Le juvénile en plumage à motif écaillé peut éventuellement poser des problèmes d'identification avec le Bécasseau variable *Calidris alpina* juvénile, mais la taille supérieure, les pattes et la base du bec jaune, ainsi que la longue queue du Bécasseau violet permettent de différencier les deux espèces. En repos, lorsque les oiseaux se mettent en boule avec le bec caché sous les plumes, l'allure est proche du Tournepierre à collier *Arenaria interpres*. Ce dernier présente cependant un dos de couleur marron et un collier caractéristique visible de face.

### Répartition géographique

Le Bécasseau violet est une espèce holarctique de distribution boréale se reproduisant en majorité au-dessus de la latitude 60° Nord. La sous-espèce nominale occupe le Nord-Est du Canada, le Groenland, le Spitzberg, les îles Féroé, les pays scandinaves, ainsi que les côtes de Russie et de Sibérie.

Deux autres sous-espèces nichent au Canada et en Islande [bg17].

Hivernant surtout nordique, ce bécasseau séjourne du sud du Groenland et de l'Islande, jusqu'au nord de l'Espagne exceptionnellement en Afrique du Nord [bg7]. Sur les côtes américaines, l'hivernage s'étend jusqu'au Maryland.

En France, l'espèce hiverne le long des côtes de Dunkerque à Biarritz, mais les principaux sites se situent sur le littoral vendéen, en Baie de Bourgneuf et sur le Marais Breton. Ailleurs, l'espèce apparaît très localisée où les sites sont nettement disjoints du Pas-de-Calais au Mont-St-Michel et de la Vendée aux Pyrénées-Atlantiques [4]. Sur les côtes méditerranéennes et à l'intérieur des terres, sa présence reste exceptionnelle [bg71].

### Biologie

#### Ecologie

La toundra caillouteuse et tourbeuse à relief accidenté avec présence de petits plans d'eau constitue le biotope de nidification idéal du Bécasseau violet. Les sites de reproduction de l'Arctique se situent le plus souvent à proximité de la mer, sur les rivages pierreux ou sur les hauteurs des îles. En Scandinavie, l'espèce se reproduit en montagne, loin de la mer, jusqu'à 1 500 m d'altitude dans les rocaillies et les éboulis, près de petits lacs. En Islande également, les nicheurs se cantonnent dans les landes désertes de l'intérieur. Ces biotopes sont brièvement occupés, juste le temps de la nidification.

Le reste de l'année, le Bécasseau violet fréquente exclusivement le littoral rocheux. Il recherche de préférence les falaises maritimes d'altitude moyenne bordées par des estrans rocheux étendus et les îlots. L'habitat alimentaire se résume à la zone des rochers battus par les vagues, exondée deux fois par jour, mais restant constamment humide. En dehors du littoral rocheux, la multiplication des milieux artificiels a favorisé l'espèce. Les enrochements, les digues et les jetées ont été colonisés dans un grand nombre de régions côtières aux capacités d'accueil habituellement limitées [6 ; bg71].

### **Comportement**

Durant toute la marée basse, le Bécasseau violet s'active sans répit, trotinant avec agilité à la recherche de nourriture, souvent en compagnie d'autres limicoles. Sociable et généralement peu agressif, il vit en groupes qui se rassemblent sur les reposoirs de marée haute pouvant compter plusieurs dizaines d'oiseaux, voire plus de cent. Il fréquente volontiers les dortoirs compacts et importants de plusieurs espèces de limicoles, notamment le Tournepiere à collier. Il a été démontré en Grande-Bretagne que les Bécasseaux violets restent fidèles à leurs sites d'hivernage où ils restent cantonnés jusqu'au début du printemps [1].

En août, débute la migration postnuptiale, mais les premiers hivernants ne s'installent pas avant octobre. Les mouvements culminent en novembre et les effectifs ne sont maximums qu'au début de janvier [6].

### **Reproduction et dynamique de population**

Les Bécasseaux violets rejoignent leur site de reproduction tardivement entre fin avril et mi-juin, selon la situation et le climat. Le couple se cantonne et parade à terre en étirant verticalement une aile ou deux pendant 10 à 20 secondes. Seul, le mâle délimite le territoire par son chant émis au cours du vol nuptial. Le nid installé sur le sol reçoit une litière de feuilles sèches, de lichen, de mousse et de plumes. La ponte de quatre œufs en moyenne est déposée de la mi-juin jusqu'à mi-juillet, parfois dès mi-mai en Islande. Après une incubation de 21-22 jours, assurée par les deux sexes, le mâle exclusivement prend en charge la nichée nidifuge. L'âge d'envol des jeunes n'est pas connu. L'espèce se reproduit à un an et effectue une seule ponte par saison. Il n'existe pas d'information sur d'éventuelles pontes de remplacement [bg7].

La longévité maximale observée est d'environ 20 ans [bg59].

### **Régime alimentaire**

En hiver, le Bécasseau violet consomme principalement des petits mollusques et crustacés qu'il capture en inspectant inlassablement l'estran rocheux. Les espèces les plus recherchées sont les Littorines, les Hydrobies, les Balanes et les Gammarus. Les vers et les algues semblent peu consommés. Sur les sites de reproduction, en particulier ceux éloignés des rivages maritimes, l'espèce consomme des algues d'eau douce, des mousses, des feuilles, des bourgeons floraux et des graines. Mais les proies animales restent préférées.

### **Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés**

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.125, 11.22 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150\*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1170 - Récifs (Cor. 11.24 et 11.25)

### **Statut juridique de l'espèce**

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie B1 de l'AEWA (populations d'Europe Nord et Ouest).

### **Présence de l'espèce dans les espaces protégés**

Les comptages Wetlands International réalisés à la mi-janvier mettent en évidence certains sites désignés en ZPS intéressants pour ce Bécasseau : les Traicts et marais salants de la Presqu'île Guérandaise, Cap Fagnet, la Baie d'Audierne, les îles St Marcourf, l'île d'Ouessant, l'archipel des Glénans, la baie de Quiberon [bg39-non publié].

### **Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs**

Le statut de conservation du Bécasseau violet est considéré comme favorable en Europe [bg2 ; bg30].

Ce limicole est classé comme hivernant vulnérable en France, avec environ 2 à 3% de l'effectif hivernant estimé en Europe [bg63].

La population nicheuse européenne, apparemment stable, affiche un effectif total (Russie incluse), estimé entre 50 000 et 130 000 couples. Les populations les plus importantes se situent en Islande (30 000 couples), au Groenland

(10 000 à 20 000 couples), en Russie (2 500 à 56 500 couples), en Norvège (5 000 à 10 000 couples) et en Suède (1 000 à 3 000 couples) [bg63].

La difficulté de recensement de cette espèce très dispersée dans un milieu parfois difficile d'accès ou peu fréquenté par les ornithologues exclut toute précision sur les effectifs hivernaux réellement présents. Ces manques de précisions ne permettent pas de mesurer facilement les tendances d'évolution numérique au niveau européen.

Au niveau national, le Bécasseau violet est en augmentation continue depuis 1990 [2]. Auparavant, l'espèce a subi des fluctuations considérables : augmentation de 1978 à 1983, puis déclin de 1984 à 1989 [bg11]. Cependant, plusieurs auteurs notent une diminution des effectifs qui atteindrait 20 à 50% depuis les années 1970, notamment en Bretagne, principale région pour l'hivernage du Bécasseau violet [bg53 ; bg71]. En Vendée, une enquête exhaustive menée au cours des hivers 1999-2000 et 2000-2001 met en évidence une nette augmentation de l'effectif, comparable à celle qui s'observe au niveau national [5]. Le résultat de 285 à 335 oiseaux est nettement supérieur aux estimations d'ANNEZO [in bg71], qui indiquait seulement 150 individus entre la Vendée et Biarritz. On peut signaler également la présence de 50 à 100 oiseaux sur deux sites connus de longue date en Charente-Maritime (Ré et Oléron). En ajoutant l'effectif de Biarritz, la population hivernant au sud de la Loire devait atteindre un maximum compris entre 350 et 500 individus à la fin des années 1990 [5].

L'augmentation constatée en Vendée pourrait résulter d'une redistribution des hivernants de Bretagne vers le Sud [5]. Enfin, la troisième zone d'hivernage située entre Dunkerque et le Mont-St-Michel ne fournit pas de tendances précises. 100 à 200 individus y sont dénombrés à la mi-janvier [bg40-non publié].

## Menaces potentielles

Les menaces pouvant affecter directement le Bécasseau violet dans ses quartiers d'hiver ne sont pas identifiées actuellement.

Les pollutions des côtes par les hydrocarbures peuvent constituer des menaces potentielles. Lors de la marée noire de l'Erika, le nombre d'individus tués trouvés sur le littoral est demeuré faible. Cependant, le pourcentage de Bécasseau violet souillés par le fuel était élevé, même sur des sites éloignés de la zone la plus touchée : 8% des bécasseaux violets dénombrés étaient mazoutés sur l'île de Ré [3].

L'urbanisation du littoral rocheux peut aussi détériorer les conditions d'hivernage, parce qu'il entraîne une augmentation de la fréquentation humaine sur les zones d'alimentation (pêche à pied) et les reposoirs de marée haute (sentiers pédestres ou cyclables en front de mer).

La création de ports de plaisance peut avoir un impact positif par la création de nouveaux reposoirs sur les digues en enrochements, mais elle peut aussi être à l'origine de la destruction de platiers rocheux favorables à l'espèce.

Enfin, le développement de la pratique du "scooter des mers", parfois très proche des reposoirs peut-être source de dérangement.

L'absence d'étude sur ses sujets ne permet pas de mesurer l'impact de ces menaces avec précision.

## Propositions de gestion

Le Bécasseau violet ayant une distribution hivernale très dispersée le long des côtes rocheuses de la Manche et de l'Atlantique, il paraît difficile d'envisager des mesures de conservation spécifiques.

Les sites qui accueillent régulièrement l'espèce pourraient faire l'objet de mesures visant à protéger les côtes contre la pollution et l'urbanisation [bg53], spécialement les secteurs à platiers rocheux où l'espèce s'alimente préférentiellement.

En hiver, une réglementation de l'accès (promeneurs, pêcheurs...) sur les sites qui abritent d'importants reposoirs de marée haute semble être une mesure pertinente pour le Bécasseau violet, de même que pour les petits limicoles de toutes espèces.

## Etudes et recherches à développer

Le Bécasseau violet est une espèce mal connue et peu étudiée en France. L'imprécision de l'estimation des effectifs hivernants liée aux difficultés des dénombrements et à l'intérêt relativement faible porté par les ornithologues pour cette espèce, explique l'insuffisance de la connaissance du statut actuel de l'espèce. Pour remédier à ce constat, il apparaît prioritaire de réaliser des recensements annuels, simultanés et les plus exhaustifs possible sur l'ensemble des côtes rocheuses. Les dénombrements réalisés à la mi-janvier pour le Wetlands International sur les sites côtiers depuis 1977 [7 ; bg40-non publié] doivent être poursuivis. Ils précisent la distribution des effectifs sur les sites majeurs et les modifications de cette distribution. Cependant, il s'avère que pour le Bécasseau violet et les autres limicoles dispersés sur une grande partie du littoral, les comptages ne sont pas exhaustifs et devraient être doublés de recherches spécifiques, selon un protocole adapté à la recherche des oiseaux sur les côtes rocheuses.

Il serait également souhaitable de réaliser des études sur les conditions d'hivernage (importance et nature des dérangements, conditions d'utilisation des différents reposoirs en fonction des paramètres météorologiques et de marée...), le régime alimentaire (compétitions ou non avec les pêcheurs à pieds), l'origine des oiseaux présents en France et la survie hivernale tel que cela a été étudié en Grande-Bretagne [1]. Ces enquêtes fourniraient en particulier

des informations plus précises sur les effectifs hivernants et permettraient de mieux comprendre les fluctuations interannuelles.

## Bibliographie

1. BURTON, N.H.K. & EVANS, P.R. (1997).- Survival and winter site-fidelity of turnstones *Arenaria interpres* and purple sandpipers *Calidris maritima* in northeast England. *Bird Study* 44(1): 35-114.
2. DECEUNINCK, B. (2003).- *Coastal Waders wintering in France - Trends over 20 years : 1983-2002. Poster*. International Wader Study Group Annual Conference. 25-28 septembre 2003, Cadiz. <http://www.lpo.fr/etudes/wetlands/biblio.shtml>
3. DECEUNINCK, B., BOILEAU, N. & CORRE, F. (2003).- *Impact de la marée noire de l'Erika sur les oiseaux d'eau et les milieux fréquentés*. Rapport LPO, DIREN Pays de la Loire. 43 p.
4. DECEUNINCK, B., MAHÉO, R. & GABILLARD, F. (2004).- The results of the 1997-98 Non-Estuarine Coastal Waterfowl Survey in France. *International Wader Studies* 18.
5. DESMOTS, D. (2001).- Réévaluation du nombre de Bécasseaux violets *Calidris maritima* hivernant en Vendée. *Ornithos* 8(5): 161-163.
6. GEROUDET, P. (1982).- *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse. 397 p.
7. MAHEO, R. (1977-2003).- *Limicoles séjournant en France en janvier*. Wetlands International/ONC/Université de Rennes.